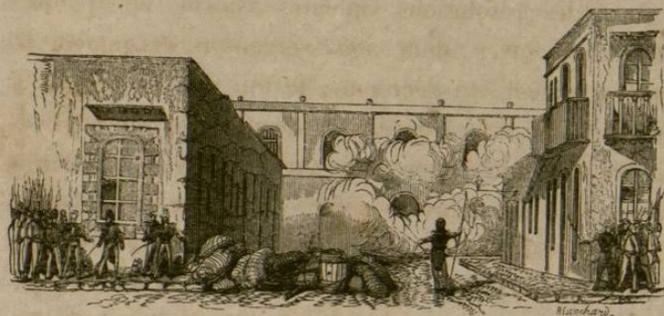
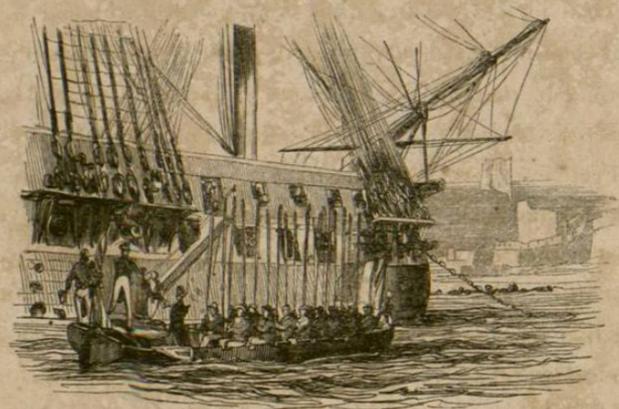


Mais des résolutions violentes avaient été prises à Mexico; d'autres, dont nous verrons incessamment les suites, avaient été décrétées; le ton de modération et de générosité qui règne dans la dépêche de l'amiral Baudin ne fit point d'impression sur les gouvernants mexicains: le 4 décembre devait prouver au chef de l'expédition française, que la leçon sévère donnée aux Mexicains à Saint-Jean d'Ulúa n'avait pu cependant leur ouvrir complètement les yeux sur leur position et vaincre leur déplorable obstination.



CHAPITRE XIV.

Vera-Cruz.

Le gouvernement mexicain, en déclarant la guerre à la France après le commencement des hostilités et la prise du fort d'Ulúa, voulut se donner l'apparence de prendre l'initiative; ce subterfuge ne pouvait cependant tromper personne à l'étranger, encore moins dans le sein même de la république. Le gouvernement voulut ne considérer le commencement des hostilités de la part de la France que comme une attaque traîtreusement faite, et cependant les négociations de Jalapa devaient l'avoir suffisamment prévenu que la non-acceptation des propositions

généreuses et honorables de la France, entraînait nécessairement une rupture entre les deux pays; mais au Mexique, tout est dilation; les ministres espéraient encore, parce qu'ils avaient envoyé à l'heure dite une réponse, (non, il est vrai, telle que l'exigeait l'amiral plénipotentiaire), qu'ils pourraient arriver à de nouvelles négociations, aussi ce fut un coup de foudre à Mexico que la rapidité de nos opérations.

On ne pouvait revenir sur la capitulation du fort d'Ulúa, nos troupes l'occupaient; mais la convention signée avec le général Rincon, pour la neutralisation de la ville de la Vera-Cruz, bien qu'étant plus dans l'intérêt du Mexique que dans celui de la France, fut le sujet des plus vives attaques de la part du gouvernement; il ne voulut pas reconnaître cette convention, et le général Rincon fut sacrifié.

De grands embarras allaient cependant être suscités au gouvernement mexicain: deux partis politiques partagent le Mexique; l'un veut une république centrale avec Mexico pour capitale; l'autre, une république fédérative calquée sur celle des Etats-Unis du nord de l'Amérique; tantôt vainqueur, tantôt vaincu, chacun de ces partis a régné alternativement, et beaucoup de sang a coulé dans cette longue guerre, sans que le résultat ait décidé quelle était la meilleure forme de gouvernement à établir au Mexique: les centralistes occupaient le pouvoir; ils s'en servaient pour proscrire leurs adversaires; ceux-ci, voyant la lutte engagée avec la France, crurent devoir profiter de cette conjoncture pour ressaisir le pouvoir. Des signes d'agitation s'étaient manifestés dans la province de Tamaulipas; Tam-

pico était en pleine insurrection; un chef d'un grand nom pouvait, par son influence, faire réussir les projets des révoltés; ils jetèrent les yeux sur le général Santa-Anna; c'était un drapeau qui pouvait assurer le triomphe à celui des deux partis qui le saisirait le premier; aussi, malgré la défiance qu'inspiraient ses projets ambitieux, le gouvernement central résolut de se l'attacher; il lui offrit des avantages que les fédéralistes ne pouvaient promettre que pour l'avenir; le commandement général de la province de la Vera-Cruz, qui mettait sous ses ordres l'élite de l'armée mexicaine, lui fut offert et il l'accepta.

L'amiral était instruit que les Mexicains préparaient une manifestation; il écrivit en conséquence la lettre suivante:

Frégate de S. M. la *Néréide*, Ile Verte,
2 décembre 1838.

Monsieur le commandant du brig le Cuirassier,

Mon cher comte de Gourdon,

Les divers avis qui me parviennent de la ville me donnent lieu de croire à une prochaine évacuation accompagnée de quelques tentatives d'insultes sur la forteresse et sur les navires dans le port.

Comme ces gens-ci sont capables de toutes les folies, je ne serais pas surpris qu'en s'en allant ils lâchassent sur vous tous leurs canons pour prendre congé.

Tenez donc toujours à bord une partie suffisante de votre équipage, et ayez vos canons chargés à deux boulets ronds.

Si vous tirez, *que ce ne soit pas sur la malheureuse ville*, mais seulement sur les deux forts de l'E. et de l'O., qui seuls peuvent tirer sur vous.

Surtout, recommandez d'épargner la maison du consul d'Angleterre, reconnaissable à son pavillon.

Le contre-amiral commandant, etc., etc.

Signé, CHARLES BAUDIN.

Le 4 décembre dans l'après-midi, des bruits sinistres circulèrent à bord des différents navires de l'escadre; une embarcation expédiée des navires mouillés sous le fort, avait apporté des dépêches à l'amiral, qui était parti immédiatement pour se rendre à Saint-Jean d'Ulúa, en envoyant l'ordre à l'*Alcibiade* d'appareiller pour se rendre dans le port de la Vera-Cruz.

Depuis la prise de Saint-Jean d'Ulúa, les officiers français, profitant du bénéfice de la convention signée par le général Rincon, descendaient souvent à terre; le 4 décembre au matin, S. A. R. le prince de Joinville voulut visiter la ville, et s'y promena quelque temps, bien qu'il eût été promptement reconnu; à ce même moment, le général Santa-Anna était entré dans la ville sans faire connaître la déclaration de guerre dont il était porteur.

Instruit de la présence du prince de Joinville dans la Vera-Cruz, il conçut le dessein de s'en emparer par une trahison que rien ne pouvait justifier; il ordonna de faire fermer toutes les portes et de retenir les Français; ceux-ci, avertis de la présence du prince dans la ville, étaient déterminés à ne pas le laisser faire prisonnier, le sang aurait coulé; heureusement, avant l'ordre donné, S. A. R.

était déjà retournée à bord. Sitôt que le prince apprit les événements qui s'étaient passés dans la ville, il expédia son aide-de-camp M. Desfossés vers Santa-Anna pour le sommer de respecter la liberté des Français, confiants dans la convention, en vertu de laquelle ils étaient retournés dans leurs habitations, convention qui ne pouvait être violée sans une déclaration préalable. Pour appuyer plus énergiquement sa réclamation, le prince de Joinville fit embosser la *Créole* à petite distance de la ville, disposé à faire commencer le feu si la réponse du général ennemi n'était pas satisfaisante; sa fermeté en imposa à Santa-Anna; les officiers français retournèrent à bord, et nos compatriotes purent gagner le quai sans être insultés, et s'embarquer pour le fort Saint-Jean d'Ulúa, où ils se réfugièrent avec leurs effets les plus précieux.

Le commandant de la *Créole* expédia immédiatement à l'amiral Baudin, la relation de ce qui s'était passé à la Vera-Cruz, l'amiral prit sur-le-champ la détermination de se rapprocher de la ville pour être prêt à tout événement; en arrivant à bord du *Cuirassier*, il reçut la déclaration de guerre et les décrets d'expulsion avec la lettre suivante :

Commandance générale du département de la Vera-Cruz.

Excellence,

S. E. le président de la république, a bien voulu me nommer commandant général de ce département.

Les instructions qui accompagnent ma nomination m'obligent à déclarer à V. E. que la convention stipulée

avec V. E. par S. E. mon prédécesseur, n'a pas été approuvée; elle est donc désormais sans effet. V. E. trouvera ci-joint les dispositions que les pouvoirs législatifs et exécutifs de la république prirent au moment où ils apprirent le commencement des hostilités, qui eut lieu le 27 du mois passé; si ces dispositions sont exigées par l'honneur national, V. E. qui connaît toute la valeur de cet objet sacré, saura les apprécier dignement.

J'ai l'honneur de présenter à V. E. l'assurance de ma haute considération.

Dieu et liberté.

Vera-Cruz, 4 décembre de 1838.

ANTONIO LOPEZ DE SANTA-ANNA.

A la réception de cette lettre, l'amiral répondit au général ennemi :

Brig le *Cuirassier*. Vera-Cruz, 4 décembre 1838.

Excellence,

Je reçois à l'instant (quatre heures après midi) la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date de ce jour.

V. E. m'informe que la convention conclue le 28 du mois dernier entre le général Rincon et moi, n'a pas été approuvée par le gouvernement de la république, en conséquence, les termes de cette convention cessent d'être obligatoires pour moi, et je pourrais, dès à présent, user de ma force pour vous contraindre à vous retirer, vous et les

troupes que vous avez introduites dans la ville, au mépris de la dite convention.

Mais j'ai pitié d'une malheureuse ville qui n'a déjà que trop souffert, et je ne veux pas, en la détruisant, causer de nouvelles infortunes à une population innocente des erreurs de son gouvernement.

Je prie V. E. de vouloir bien remarquer que le décret portant déclaration de guerre de la république contre la France, interdit seulement l'entrée du territoire mexicain aux citoyens français, mais n'oblige pas à en sortir ceux qui s'y trouvent déjà. D'ailleurs, l'art. 12 du traité du 29 novembre 1826 entre le Mexique et la Grande-Bretagne, a établi à cet égard des règles que le gouvernement de la république a, tout dernièrement encore, reconnu devoir être applicables aux citoyens français en cas de guerre entre la France et le Mexique.

Si donc V. E. contraignait par la force ou par la crainte, ceux de mes compatriotes qui sont établis dans la ville de la Vera-Cruz à quitter cette résidence, ce serait de sa part un abus de pouvoir dont je lui déclare que je ferais sentir les conséquences aux Mexicains, et je déclare aussi que s'il est fait le moindre dommage ou la moindre insulte à quelqu'un de mes compatriotes, votre pays aura lieu de s'en repentir.

Je prie V. E. de recevoir l'assurance de ma haute considération,

CHARLES BAUDIN.

Ainsi donc, le gouvernement mexicain engageait la lutte à son tour, non franchement, comme la France le lui avait

enseigné, mais par la fraude et par la trahison. Ainsi, le général Santa-Anna, au mépris de la convention signée, et qui par conséquent devait être respectée jusqu'à déclaration préalable, avait introduit des troupes dans la ville!.... il entendait ainsi l'honneur national!

L'amiral en un moment eut déterminé ce qu'il avait à faire dans de semblables circonstances; un canot fut envoyé à bord de la *Néréide*, avec ordre à un officier de venir immédiatement le trouver; l'ordre flatteur pour moi de me rendre à bord de la *Créole* où se trouvait l'amiral, me fut également envoyé; en un moment nous fûmes prêts (M. Robin, enseigne de vaisseau, et moi), et nous rendîmes auprès de l'amiral : nous le vîmes dans la dunette, occupé à dicter des ordres; sa figure calme prenait par moments une expression hardie; son regard, ordinairement si doux, brillait et s'animait à mesure que MM. Mengin et Desfossés écrivaient; l'amiral était à la veille d'exécuter l'entreprise la plus audacieuse de cette campagne; bien qu'il improvisât pour ainsi dire son plan, les détails en étaient aussi précis que si le temps lui avait permis de méditer sur son projet; il semblait bien plutôt lire que dicter, et les deux secrétaires avaient peine à écrire assez vite l'ordre suivant :

Ordre.

9 heures du soir, 4 décembre.

Les compagnies de débarquement avec les pelotons d'élite, y compris les maîtres et seconds maîtres (deux officiers seulement et un élève restant à bord de chaque navire),

seront rendus demain à quatre heures du matin, dans le port de la Vera-Cruz, le long du bord des navires qui seront ci-après désignés.

Les grenadiers auront chacun trois grenades et leurs mèches, les charpentiers auront leurs haches et il y aura par escouade de charpentiers deux vrilles, deux marteaux et deux forts clous à crochet que les maîtres et seconds maîtres porteront dans leur poche.

Chaque homme aura vingt coups à tirer.

Les embarcations seront armées en guerre, avec des munitions pour vingt coups.

Chacun des seconds maîtres charpentiers porteurs de marteaux, aura aussi dans sa poche quatre clous pour enclouer les canons.

Ces clous seront pris parmi ceux spécialement destinés à cet usage, et qui se trouvent à bord de la *Néréide*, de la *Gloire* et de la *Médée*; on apportera les échelles de cinq mètres qui se trouvent encore à bord des frégates, celles de dix mètres seront réduites à sept, on apportera aussi les deux pétards provenant de la *Nayade* qui se trouvent à bord de la *Néréide*, avec tous leurs accessoires.

Fusées à bombe. <i>Néréide</i> .	8
Caisses de vingt grenades chacune de celles nouvellement confectionnées.	10
Sacs à poudre en cuir.	4

Les quatre chaloupes des frégates seront exclusivement armées de leurs équipages, ainsi que la chaloupe de la *Nayade*; elles sont destinées à recevoir et débarquer les artilleurs.

Savoir : Celle de l'*Iphigénie* 55 hommes.
— de la *Gloire*. 45

Ces deux premières chaloupes recevront par conséquent une compagnie de 100 hommes.

Néréide. 40 hommes.
Médée. 35
Nayade. 25

Les chaloupes se rendront directement au fort pour recevoir les artilleurs. Chacune d'elles, en accostant, évitera de suite l'avant au large, elles amèneront les artilleurs le long du bord de la *Créole*, à babord.

Chacun des commandants marchera à la tête du détachement de son équipage, les seconds resteront à bord des navires, sauf M. Duquesne, qui marchera avec l'équipage du *Laurier*.

Ordre de marche et d'attaque.

<p>Colonne de gauche.</p> <p>Ces embarcations accosteront la <i>Créole</i> à tribord.</p> <p>{ <i>Iphigénie</i>. <i>Néréide</i>. <i>Cyclope</i>.</p> <p>Ces embarcations accosteront l'<i>Alcibiade</i> à tribord.</p> <p>{ <i>Lapérouse</i>. <i>Alcibiade</i>. <i>Eclair</i>. <i>Dupetit-Thouars</i>. <i>Laurier</i>. <i>Sarcelle</i>. <i>Fortune</i>.</p>	<p>Colonne de droite.</p> <p>Ces embarcations accosteront le <i>Cuirassier</i> à tribord.</p> <p>{ <i>Gloire</i>. <i>Médée</i>. <i>Oreste</i>. <i>Nayade</i>. <i>Cuirassier</i>.</p> <p>Ces embarcations accosteront l'<i>Eclipse</i> à tribord.</p> <p>{ <i>Volcan</i>. <i>Voltigeur</i>. <i>Vulcain</i>. <i>Zèbre</i>. <i>Dunois</i>. <i>Eclipse</i>.</p>
---	---

Réserve pour garder la porte.

Les équipages des cinq chaloupes, sauf 4 hommes et le patron à la garde de chaque embarcation.

Colonne du centre.

Créole.

Mineurs.

Artilleurs (2 compagnies).

Le but de l'expédition est d'enlever les deux forts qui flanquent la ville dans l'E. et dans l'O. et de faire prisonnier le général Santa-Anna, qui est entré dans la ville avec un petit nombre d'hommes seulement, et a violé la capitulation.

La colonne de gauche abordera à gauche du môle et donnera l'attaque au fort de l'E. Celle de droite débarquera à droite et enlèvera le fort de l'O.; les canons seront culbutés ou jetés par-dessus les remparts, les affûts seront brisés à coups de haches.

Si l'ennemi n'est pas en force, on passera ensuite sur les remparts en faisant le tour de la ville, et mettant toutes les pièces hors de service.

Le présent ordre sera communiqué à tous les commandants, qui en feront connaître les principales dispositions aux officiers sous leurs ordres.

Les embarcations ne s'attendront pas réciproquement pour partir, elles viendront au plus tôt parées le long du bord des navires qui leur sont affectés dans le port de la Vera-Cruz, et elles éviteront d'approcher de la terre et de s'en faire reconnaître.

CHARLES BAUDIN.

L'ordre suivant fut également envoyé au commandant de la forteresse de Saint-Jean d'Ulúa.

Le commandant Collombel se tiendra prêt à marcher demain à quatre heures du matin avec deux compagnies d'artilleurs au complet, en grande tenue, point de sacs, vingt cartouches par homme, épinglettes et pierres de rechange.

Tous les mineurs valides seront aussi prêts à marcher.

On coupera deux cents bouts de bonne mèche capables de durer deux heures chacun.

Le but de l'expédition est de descendre au môle, d'enfoncer les portes de la ville à l'aide des pétards, des obus ou des haches, et de marcher droit à la maison du général Santa-Anna, pour le faire prisonnier.

Le capitaine Chauchard, du génie, et le capitaine Goubin, du *Phaéton*, qui connaissent les localités, seront les guides de la colonne.

Les artilleurs marcheront l'arme au bras jusques à la maison du général Santa-Anna, sans faire feu, à moins qu'ils n'y soient absolument contraints; s'ils rencontraient de la résistance, ils chargeraient à la bayonnette.

Le plus grand ordre leur est recommandé; quiconque resterait en arrière sera mis à l'ordre du jour, quiconque entrerait dans les maisons pour s'y livrer au pillage, sera passé par les armes.

Ce fait d'armes doit achever de jeter la terreur parmi les Mexicains et de faire respecter le nom français au Mexique, ce sera un noble dédommagement pour les artilleurs qui ont eu le regret de ne pouvoir prendre part à l'attaque du 27 novembre.

La compagnie de débarquement de la *Créole* formera l'avant-garde de la colonne d'attaque, avec son obusier de campagne, le détachement de mineurs lui sera adjoint.

CHARLES BAUDIN.

Pendant que ces choses se passaient à bord, nous entendions dans la ville des *hourras* répétés, c'étaient les troupes de renfort de l'armée d'avant-garde, commandée par le général Arista, qui entraient dans la ville; le général Arista, jadis ennemi du général Santa-Anna, lorsque ce dernier était dans les rangs des fédéralistes, avait accepté le commandement de la cavalerie; il accourut de Mexico pour se mettre sous ses ordres; le soir même de son arrivée une réconciliation eut lieu entre les deux généraux, et ils restèrent jusqu'à deux heures du matin à conférer sur le parti à prendre en de semblables circonstances.

A trois heures du matin le branle-bas se fit en silence à bord de la *Créole*; à peu près vers le même temps, les embarcations des divers navires de l'escadre commencèrent à rallier; les premières qui arrivèrent furent celles du *Lapérouse*; peu après les autres ne tardèrent pas à accoster chacune le navire qu'il leur avait été ordonné de rallier; enfin, vers les cinq heures, la plupart des embarcations étaient rendues aux postes assignés; pour quiconque connaît la régularité du service militaire, il paraîtra étonnant que les embarcations ne soient pas arrivées à l'heure fixée par l'amiral, mais on doit réfléchir à la distance qui séparait les divers navires du port de la Vera-Cruz, puis une circonstance des plus favorables pour l'attaque, mais défavorable pour une navigation en canot